



## La voix de la mairesse

Chères citoyennes et chers citoyens,

Je suis très heureuse de vous présenter cette parution du mois de décembre. Les élections de novembre nous ont permis d'accueillir un nouveau conseiller, M. Bertrand Lévesque et une nouvelle mairesse.

Le conseil est fin prêt à travailler pour vous. Nous souhaitons être à l'écoute des citoyens et tisser des liens privilégiés avec vous.

Pour bien commencer l'année, je vous invite à un premier « café-causerie » le dimanche 15 janvier 2023 de 9 h à 11 h à la salle du conseil. Ce sera un moment privilégié pour échanger librement.

Entre-temps, je vous invite à consulter notre site Internet afin de connaître les dernières nouvelles de votre ville.

Vous êtes aussi cordialement invités à assister aux réunions municipales publiques tous les troisièmes lundis du mois.

Finalement, je me joins à toute l'équipe municipale pour vous souhaiter une période des fêtes sereine, pleine d'amour et de bonheur!



Sophie Galarneau,  
Mairesse

maire@entrelacs.com  
450 228-2529  
poste 7208

### Congé des fêtes

#### IMPORTANT

Les bureaux municipaux seront fermés du **23 décembre 2022** au **6 janvier 2023** inclusivement.



### Séances du conseil

La prochaine séance du conseil se tiendra le lundi 19 décembre à 20 h.

Tout juste avant se tiendra dès 19 h, une **séance extraordinaire** qui portera exclusivement sur le budget 2023 et le plan triennal d'investissements 2023-2024-2025.



**Fière récipiendaire de 3 Fleurons pour sa première année de participation!**

## Bilan de l'année

### Une année chargée!

L'année 2022 aura été une étape importante pour la protection de tous les plans d'eau par le déploiement d'une équipe dédiée à l'application de notre réglementation aux plans d'eau déterminant l'encadrement nécessaire pour protéger l'environnement des lacs # 2022-529.

L'année restera marquée par la tempête du 21 mai considérant l'ampleur des dommages et la durée de la coupure du service d'électricité et de télécommunications, mais également par l'entraide, la solidarité et la débrouillardise de notre population et les entrepreneurs du territoire.

Parmi les nombreux projets ayant été réalisés ou débutés, mentionnons l'ajout de 1,6 km de sentiers pédestres aux 2,4 km déjà présents avec le Pic Vert, ainsi que des équipements pour plus de 400 000 \$ payés avec le surplus accumulé.

Une démarche de planification des opérations municipales a également débuté afin de voir venir les besoins futurs et profiter des subventions disponibles dans le but de limiter les frais transférés aux comptes de taxes. Planifier tôt, mieux

planifier, pour investir plus stratégiquement. Les loisirs et les travaux publics ont été les secteurs visés en priorité.

Prenons par exemple, la réfection de la rue des Perdreaux où les ingénieurs avaient prévu entre 800 000 \$ et 1,4 million \$ et dont les travaux ont été réalisés pour à peine plus de 500 000 \$ grâce à une planification efficace et des choix stratégiques.

Comme dans tous les secteurs d'activités, la Municipalité a dû travailler avec une surcharge imprévue de presque 100 000 \$ en carburant et en énergie, un pourcentage non négligeable de notre budget d'opérations courantes.

### Nouvel accès au sentier du Pic Vert

Le sentier du Pic Vert se rallonge. Il est maintenant accessible depuis le cœur du village, tout juste derrière le jardin communautaire. Ce nouveau tracé facilite l'accès au sentier en plus de prolonger le plaisir d'y marcher en forêt.

Un merci chaleureux aux employés municipaux pour cette belle réalisation!



### Développement des Boucles d'Entrelacs

Cet automne, la Municipalité a amorcé les travaux forestiers de la deuxième phase du projet des Boucles d'Entrelacs. La coupe d'arbres permettra de réaliser un sentier pédestre étroit qui sillonnera la forêt entre la rue des Cèllets jusqu'à la route La Fontaine. De l'autre côté du chemin, le sentier longera le secteur du projet intégré l'Oasis du lac Patrick, puis vers le haut de la montagne, au-dessus du lac Patrick, où sera érigé un belvédère.

## Avis public

### ADOPTION DU BUDGET 2023 ET PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENTS 2023-2024-2025

Le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 19 décembre, dès 19 h à la salle du conseil, pour l'adoption du budget 2023 et du plan triennal d'investissements pour les années 2023-2024-2025. Les sujets traités lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'investissements.



## Création d'une zone de rencontre neutre au village

En partenariat avec la Sûreté du Québec, la Municipalité d'Entrelacs met à la disposition de ses citoyens une toute première **zone de rencontre neutre**.

Situé dans le stationnement de l'hôtel de ville, cet espace est entièrement sécuritaire et surveillé par des caméras, 24 heures sur 24. L'utilisation de cet espace peut servir de terrain neutre pour le transfert d'enfants en garde partagée et permet de conclure des échanges de biens achetés sur des plateformes telles que Kijiji et Marketplace, en toute sécurité en diminuant le risque de vols qualifiés lors des transactions.



## Travaux Publics

### Aider les opérations de déneigement

La saison hivernale est bien installée!

Afin de collaborer aux opérations de déneigement, voici 3 éléments à garder en tête durant toute la saison.

- 1) Placer et retirer les poubelles la journée même de la collecte, sans jamais les mettre sur la voie publique ou sur l'accotement;
- 2) Retirer ou protéger tout élément situé dans les 6 pieds (2 mètres) de la voie publique;  
C'est là que la neige sera poussée.
- 3) Ne pas pousser la neige dans la rue, ni en bordure de rue.

## Groupe populaire

### Fermeture du bazar

Le bazar sera **fermé** du 18 décembre 2022 au 24 février 2023. Nous vous demandons de ne déposer **AUCUN DON** durant cette période.



## Sécurité Incendie

### L'importance du numéro civique

Il a été constaté qu'il y a plusieurs numéros civiques qui ne sont toujours pas visibles, difficilement lisibles et parfois même absents.

Le numéro civique d'un immeuble n'est pas un élément décoratif ou utile seulement pour la poste. Ce numéro est la référence principale pour le repérage rapide d'un lieu par les intervenants d'urgence, le jour comme la nuit, été comme hiver.

Lors de situations d'urgence, chaque seconde compte. Un numéro civique bien visible permet aux services d'urgence de repérer de façon plus rapide un bâtiment et ainsi épargner des délais importants.

Un numéro civique devrait :

- Être suffisamment lisible (chiffres de 4 pouces de hauteur minimum);
- Être éclairé en soirée;
- Visible peu importe la direction des véhicules;
- Sans obstruction végétale, de neige ou de glace.



## Activités à venir

### Bibliothèque

L'heure du conte et bricolage de Noël

Date : 11 décembre

Heure : 10 h

Lieu : Centre communautaire

Coût : Gratuit, réservation requise

Spectacle de magie pour enfant

Date : 20 décembre 2022

Heure : 10 h

Lieu : Centre communautaire

Coût : Gratuit, réservation requise  
[cultureloisirsentrelacs@hotmail.com](mailto:cultureloisirsentrelacs@hotmail.com).



### Culture & Loisirs Entrelacs

Jour de l'an

Date : 31 décembre

Heure : 17 h 30

Lieu : Centre communautaire

Coût : 45 \$ par adulte, 15 \$ pour enfant

### Paroisse Sainte-Famille-des-Lacs

Le Choeur d'Entrelacs **La joie de Noël**

Date : 18 décembre

Heure : 14 h

Lieu : Église d'Entrelacs

Coût : Gratuit

Horaire des messes de Noël

Entrelacs : 24 décembre 17 h

Notre-Dame-de-la-Merci : 24 décembre 21 h

Chertsey : 24 décembre à minuit et 25 décembre 10 h

